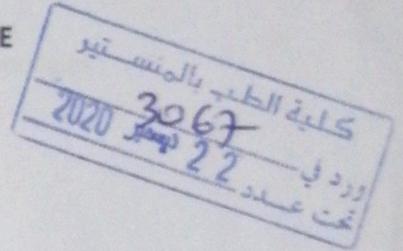


DEMANDE D'INSCRIPTION
D'UN PROJET DE THESE POUR L'OBTENTION
DU DIPLOME NATIONAL DE DOCTEUR EN MEDECINE



Nom et prénom du candidat : ALOUANI Sondess
Date et lieu de naissance : 13/06/1994 à Gabes
Nationalité : Tunisienne N° CIN (ou passeport) : 12655792
Adresse actuelle : Rue 1er Juin Monastir Code postal : 5000
Tél : 95854370 E-mail :
alouani.sondess@gmail.com

- NB 1- Cette demande doit être présentée en double exemplaires au service de scolarité par le candidat + version électronique envoyée à l'adresse suivante : these@medecine-monastir.org
2- Il est à préciser que la soutenance de cette thèse ne peut être autorisée que deux mois au moins après l'accord du doyen sur le sujet de la thèse.

Date: 15/09/2020

Signature (du candidat)

DIRECTEUR DE THESE

Nom et prénom: Amamou Badii Grade : Professeur Agrégé
Service : Psychiatrie Ancienneté (si AHU)
Avis : Favorable CHU : Fattouma Bourguiba
Monastir

le 21/09/2020

Signature et cachet
Dr. Badii Amamou

le

Signature et cachet
Docteur LOUÏ GAHA
Professeur Hospitalo Universitaire
Chef de Service

CO-DIRECTEUR DE THESE (éventuellement)

Nom et prénom: Grade :
Service : CHU :
Avis : Favorable
le le
Le co-directeur de thèse Le chef de service
Signature et cachet Signature et cachet

UNITÉ/LABORATOIRE DE RECHERCHE (éventuellement)

Laboratoire de recherche LRO5ES10 "Vulnérabilité aux psychoses" Université de Monastir,
MONASTIR, TUNISIE

PRESENTATION DU PROJET

Titre proposé :

Depression among Tunisian medical students: Prevalence and associated factors
la dépression chez les étudiants en médecine Tunisiens: prévalence et facteurs associés

Mots-clés : (selon le thésaurus MESH)

Depression, psychiatry, students, mental health
Dépression, psychiatrie, étudiants, santé mentale

Problématique et intérêt du travail :

Now a days depression is one of the leading cause of disabilities all over the world. Depression leads to a wide range of disorders and affects people of all communities. Four percent of the world's population suffers from depression, which is a major public health issue. For instance, an international review and meta-analysis estimated the overall pooled crude prevalence of depression or depressive symptoms at 27.2%

La souffrance psychologique des médecins est connue depuis plus d'un siècle ; celle des étudiants en médecine a été reconnue plus récemment. De nombreuses études et méta-analyses ont évalué la prévalence de la dépression, de l'anxiété et du burnout chez les étudiants en médecine et plus généralement de l'absence de bien-être.

La dépression constitue pour plusieurs auteurs un problème de santé publique, du fait qu'elle est associée à un dysfonctionnement social et à une souffrance personnelle majeure, qui peut avoir des conséquences lourdes en termes de fonctionnement social, rendement universitaire mais surtout sur le bien être de la personne déprimée.

Objectifs du travail :

- Estimate the prevalence of depressive disorder among medical students
- Examine the socio-demographic correlates of depressive disorder among medical students
- Déterminer la prévalence de la dépression chez les étudiants en médecine
- Rechercher les facteurs de risque associés à la dépression chez les étudiants en médecine

Sujet de l'étude et méthodologie : préciser succinctement le type d'étude, la population, les sujets ou l'échantillon de l'étude ainsi que les instruments de mesure et les sources de données.
It is a cross-sectional descriptive study among medical students of four tunisian medical faculties. Questionnaires will be self-reported and includes sociodemographic items, medical history and the Beck Depression Inventory.

étude transversale descriptive auprès des étudiants des quatre facultés de médecine en Tunisie
Une fiche pré-établie permettra de recueillir les caractéristiques socio démographiques ainsi que les antécédents des étudiants

L'évaluation de la dépression se fera à l'aide de l'inventaire de dépression de Beck

Ce travail pose-t-il des problèmes éthiques ? Non

Si oui, comptez vous prendre des dispositions particulières pour éviter ces problèmes, lesquelles ?

Non

Références bibliographiques (au moins deux références récentes):

Ahmed M Alzahrani , Ahmed Hakami , Ahmad AlHadi , Mohammed A Batais 1, Abdullah A Alrasheed , Turkey H Almigbal

The interplay between mindfulness, depression, stress and academic performance in medical students: A Saudi perspective. Plos One Journal (2020)

Chris Wilkes , Thomas Lewis , Nancy Brager , Andrew Bulloch , Frank MacMaster , Mike Paget , Johanna Holm , Sarah Marie Farrell , Antonio Ventriglio

Wellbeing and mental health amongst medical students in Canada. International Review of Psychiatry (2019)

Tung Pham, Linh Bui, Anh Nguyen ,Binh Nguyen ,Phung Tran ,Phuong Vu ,Linh Dang

The prevalence of depression and associated risk factors among medical students: An untold story in Vietnam. Plos One Journal (2019)

Xiaogang Zhong , Yiyun Liu, Juncai Pu, Lu Tian, Siwen Gui, Xuemian Song , Shaohua Xu, Xinyu Zhou , Haiyang Wang , Wei Zhou , Jianjun Chen, Xunzhong Qi, Peng Xie

Depressive symptoms and quality of life among Chinese medical postgraduates: a national cross-sectional study. Psychology, Health & Medicine (2018)

Case réservée au service de scolarité

CAHIER DE CHARGES DE SOUTENANCE DE THESE
Date :

Avis du comité de thèse :

- a) Accepter sans modification
- b) Accepter sous réserve de modifications
- c) Reconsidérer après modifications

Monastir le :

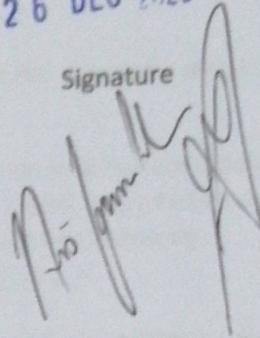
Signature

Décision du Doyen

Monastir le :

26 DEC 2020

Signature



Je soussigné... S. Abdel Abouani... certifie avoir pris connaissance des dispositions suivantes relatives à la soutenance de thèse.

ARTICLE 1 : DEPOT DU PROJET DE THESE (annexe 1)

- A- Le projet de thèse détaillant la problématique, l'intérêt du sujet, les objectifs du travail, le matériel et les méthodes et les références bibliographiques (au moins deux références récentes) doit être déposé auprès du service de scolarité immédiatement après l'obtention de l'accord du directeur de thèse.
- B- Le projet de thèse doit être cosigné par le directeur de thèse, l'éventuel codirecteur et par le ou les chefs du service où le travail sera effectué. La signature du chef de service n'est plus exigée quand le matériel du travail est étranger au service concerné. Le directeur de la thèse doit faire partie du corps enseignant des facultés de médecine Tunisiennes.

L'Assistant Hospitalo-Universitaire nouvellement recruté est autorisé à diriger une thèse après avoir rempli une des conditions suivantes :

- démontrer une expérience dans le domaine de la rédaction médicale (premier auteur d'une publication dans une revue indexée) ou participer à au moins deux séminaires validés dans le domaine de la rédaction médicale,
- codiriger deux thèses avec un enseignant du rang A,
- acquérir une ancienneté de 2 ans.

La codirection d'une thèse ne sera acceptée que dans l'une des conditions suivantes :

- le travail de thèse intéresse deux spécialités ou deux services différents,
- le travail de thèse est réalisé dans un service hospitalo-universitaire d'une faculté de médecine non Tunisienne,
- le codirecteur est un assistant nouvellement recruté n'ayant pas rempli une des conditions requises pour la direction de thèse,
- le codirecteur est un médecin de santé publique pour un travail de thèse qui intéresse la médecine de première ligne ou la médecine familiale.

- C- Le Doyen se réserve le droit d'accepter, de refuser ou de proposer des modifications du projet en question, après consultation du comité des thèses.
- D- La date d'acceptation est celle à laquelle ce projet a été visé par le Doyen.
- E- L'étudiant ne doit commencer son travail sur le projet déposé qu'après l'obtention du visa en question.

ARTICLE 2 : DEPOT DE LA THESE AVANT LA SOUTENANCE

- A- L'étudiant doit avoir :
 - validé tous les certificats du 2^{ème} cycle
 - validé les stages internés
 - validé les examens de clinique

- B- Le dépôt d'une copie de la thèse « copie 0 », visée par le directeur de thèse, ne peut avoir lieu que 2 mois au moins après la date d'acceptation du projet et 1 mois au plus avant la date de soutenance. Le délai entre l'acceptation du projet et le dépôt de la « copie 0 » ne doit pas dépasser 3 ans, sauf dérogation spéciale du doyen.

- C- Le Doyen notifie à l'étudiant ses observations par écrit (acceptation de la thèse ou demande des modifications) dans un délai maximal de deux semaines, après consultation d'un ou de deux membres du jury, considéré(s) comme rapporteur(s) de la thèse.
- D- Des modifications mineures du titre de la thèse, ne portant pas sur le sujet, peuvent être apportées sur proposition du directeur de thèse et après accord du Doyen.
- E- Toute modification portant sur le sujet de la thèse doit faire l'objet d'une demande de retrait de l'ancien projet et de dépôt d'un nouveau projet en accord avec le ou les directeurs de thèse concerné(s).
- F- L'impression de la thèse ne peut être entamée qu'après l'acceptation de la thèse par le Doyen.

ARTICLE 3 : SOUTENANCE DE THESE

La soutenance de thèse doit se conformer aux dispositions suivantes :

- A- Le jury proposé pour juger la thèse ne devient officiel qu'après accord du Doyen.
- B- Il comprend de trois à cinq membres, ayant le grade de Professeur ou Maître de Conférence en exercice, en détachement ou émérites. Le président du jury doit appartenir à la Faculté de Médecine de Monastir. Il doit avoir 2 ans d'ancienneté au moins dans le grade de Maître de Conférences sauf dérogation spéciale du Doyen (pour certaines spécialités). Plus de la moitié des membres du jury doivent être des enseignants à la faculté de médecine de Monastir. Le directeur de thèse ne peut pas être membre du jury.

Le Doyen peut adjoindre au jury toute personne ayant une compétence reconnue dans le domaine objet de la thèse. Dans ce cas, ledit membre a une voix consultative.
- C- Les exemplaires de la version finale de la thèse (avec un exemplaire CD) seront remis aux membres du jury, directement par l'étudiant, 7 jours au moins avant la date de soutenance.
- D- Onze exemplaires de la version finale de la thèse doivent être déposés à la bibliothèque de la faculté (5 papiers et 6 CD) 7 jours au moins avant la date de soutenance.
L'exemplaire papier est conforme aux recommandations de l'article suivant relatif à la présentation matérielle de la thèse. L'exemplaire CD comporte trois fichiers correspondant respectivement au contenu de la thèse, à la première page (page de garde) et aux résumés Français et Anglais.
- E- La date (entre le 1^{er} septembre et le 14 Juillet), l'heure et le lieu de soutenance sont à convenir avec le secrétariat général de la faculté.
- F- Lors de la soutenance, l'étudiant présente lors d'un exposé oral les résultats, commentaires et conclusions de son travail et doit répondre aux questions formulées par les membres du jury. Le directeur de la thèse pourra apporter un complément de réponse.
- G- Lors de la délibération, une grille d'évaluation qui servira pour l'attribution de la mention sera remplie par les membres du jury.

ARTICLE 4 : PRESENTATION MATERIELLE DE LA THESE

La thèse consiste en un document imprimé sur du papier blanc (21 x 29,7 cm), police 14, Times new roman, Arial ou Calibri, interligne 1.5, ne dépassant pas de préférence 80 pages. Sont acceptées les thèses rédigées en Français, en Anglais ou en Arabe. Pour les thèses rédigées en Arabe, un exemplaire en Français ou en Anglais est exigé pour la bibliothèque.

Elle comporte dans l'ordre :

- A- Une couverture en papier cartonné présentant respectivement les mentions suivantes : (annexe 5)
 - Faculté de Médecine de Monastir
 - Année Universitaire :/.....
 - N°.....
 - Thèse pour le Diplôme national de Docteur en Médecine
 - Présentée et soutenue publiquement le.....
 - Par : Nom et Prénom (s) de l'étudiant
 - Titre intégral de la thèse tel que approuvé par le Doyen
 - Mots clés, conformes à ceux du MESH
 - Composition du jury
 - Nom du directeur de thèse
- B- La liste complète du personnel enseignant de la faculté (à retirer du Secrétariat de la faculté).
- C- Une dédicace (laissée au gré de l'étudiant).
- D- Le serment d'Hippocrate (annexe 6).
- E- Un plan détaillé avec des renvois de pagination.
- F- La conclusion initialement visée par le Doyen.
- G- La bibliographie classée par ordre d'apparition dans le texte, numérotée de 1 à N et présentée selon les recommandations de Vancouver. Tout auteur cité dans cette bibliographie doit avoir été préalablement référencié dans la thèse.
- H- Les résumés Français et Anglais avec le titre et les mots clés doivent figurer au verso de la thèse.
- I- La thèse doit être reliée.

Lu et approuvé

Monastir, le...13/11/2020

Signature

